



NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SGDN

### Mise à jour sur les nominations au conseil

*Avril 2007*

Depuis la création de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) en 2002, le conseil d'administration s'est renouvelé et s'est élargi. Les derniers ajouts ont eu lieu en mars 2007.

Le présent résumé passe en revue les changements récents apportés au conseil, présente les administrateurs et décrit le processus de nomination.

### **LES MEMBRES – les sociétés d'énergie nucléaire**

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire (LDCN)* oblige les sociétés d'énergie nucléaire à établir la SGDN. En conséquence, Ontario Power Generation Inc. (OPG), Hydro-Québec et la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick comptaient au nombre des membres fondateurs de la SGDN et, selon la *LDCN*, doivent rester membres, ou actionnaires, de l'organisation.

Conformément aux exigences de la loi, les sociétés membres ont établi une entente de partage des coûts en vertu de laquelle elles assument le budget de fonctionnement annuel de la SGDN. L'entente relative au partage des coûts et des décisions est fondée sur la quantité de combustible nucléaire irradié produite par chacun des membres; la plus grande part est comptabilisée par Ontario Power Generation.

Les efforts déployés par OPG, Hydro-Québec et Énergie nucléaire N.-B. témoignent de l'engagement ferme des membres à garantir que la SGDN dispose d'assises solides pour s'acquitter du mandat qui lui est confié par la *LDCN*. Les membres s'engagent à assurer une saine gouvernance et une certitude quant au partage des responsabilités financières tout au long de la mise en œuvre de la méthode retenue par le Canada pour assurer la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

Les membres ont également convenu de pouvoirs de nomination respectifs en vertu desquels chacune des trois sociétés membres nomme des administrateurs au conseil. Plus précisément, les membres ont convenu de ce qui suit :

- Le conseil se compose d'au moins trois administrateurs et de neuf tout au plus;
- Les membres peuvent nommer le nombre d'administrateurs suivant :
  - Ontario Power Generation : jusqu'à concurrence de sept administrateurs
  - Hydro-Québec : un administrateur
  - Énergie nucléaire N.-B. : un administrateur.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est chargé de surveiller la SGDN et de diriger l'élaboration de ses orientations stratégiques.

En 2006, les entreprises membres ont examiné la composition du conseil d'administration à la lumière du mandat que la SGDN remplira au cours de la prochaine étape. Quand le gouvernement du Canada aura fait connaître sa décision quant à la méthode de gestion retenue, la SGDN en assurera la mise en œuvre. À ce titre, elle dirigera les activités de gestion, financières et opérationnelles associées à la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Les membres sont conscients de l'importance de veiller à ce que le conseil d'administration possède les compétences, l'expérience et l'expertise voulues pour superviser ces activités.

Les membres ont tenu compte des préoccupations qui ont été exprimées au sujet des limitations d'un conseil d'administration composé uniquement de cadres des propriétaires de déchets nucléaires. Les commentaires du Conseil consultatif au sujet de l'étude de la SGDN ainsi que certains commentaires reçus des citoyens au cours du processus d'engagement public faisaient ressortir l'importance d'élargir la composition du conseil pour l'enrichir d'une expertise autre que celle de l'industrie nucléaire et offrir ainsi une diversité de points de vue pour guider la SGDN. Les membres fondateurs prennent cette préoccupation au sérieux et ont cherché à y répondre en apportant des changements au conseil en 2007.

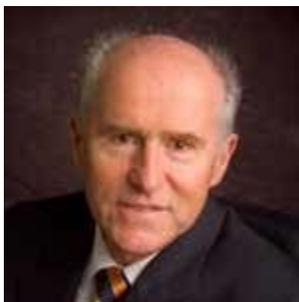
Le 1<sup>er</sup> mars 2007, le conseil d'administration de la SGDN se composait de sept administrateurs, nommés par OPG, Hydro-Québec et Énergie nucléaire N.-B.

Les changements récents apportés au conseil d'administration, qui en élargissent le bassin d'expérience, constituent un pas important vers le renforcement du conseil, le développement de la confiance et de la crédibilité et l'ajout des compétences et de l'expertise qui seront exigées des administrateurs au moment où la mission et l'environnement de travail de l'organisation amorcent leur mutation.

### **Nominations faites par Ontario Power Generation**

OPG a nommé cinq administrateurs au conseil de la SGDN.

**M. Gary Kugler** a été nommé au conseil d'administration le 1<sup>er</sup> juin 2006. À la suite d'une résolution du conseil, il en assure la présidence depuis le 30 juin 2006.



M. Kugler fut vice-président principal de la division Nuclear Products and Services d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), où il avait la responsabilité des activités commerciales d'EACL. Au cours de ses 34 années de service à EACL, il a occupé diverses fonctions techniques, de gestion de projets, de développement des affaires et de direction. Avant de se joindre à EACL, il a servi comme pilote dans l'Aviation canadienne. M. Kugler est également membre du Conseil d'administration d'Ontario Power Generation. Il détient un baccalauréat en

science avec spécialisation en physique et un doctorat en physique nucléaire de l'Université McMaster.

**M. Ken Nash**, président et chef de la direction de la SGDN, siège également au conseil. Il occupait auparavant la fonction de président du conseil après avoir succédé à Richard Dicerni.

M. Nash fut un membre fondateur de la SGDN et le plus récent président du Conseil d'administration de la Société. Il a occupé différents postes dans la haute direction à Ontario Hydro et à OPG dans les domaines financiers, de l'ingénierie et de l'environnement dont, tout récemment, celui de vice-président principal, Division de la Gestion des déchets nucléaires. M. Nash est président et chef de la direction de la SGDN. Il agit aussi présentement comme président de l'EDRAM, une organisation internationale réunissant les dirigeants d'organismes de gestion des déchets de dix pays, dont le Canada.

**M. C. Ian Ross** a été nommé au conseil le 1<sup>er</sup> mars 2007.

Il succède à M. Fred Long, vice-président, Planification financière, OPG, qui était un membre fondateur du conseil.



M. Ross a œuvré à la Richard Ivey School of Business de l'Université Western Ontario de 1997 à septembre 2003. Jusqu'à tout dernièrement, il était directeur principal, Administration, au Bureau du Doyen et agissait également comme administrateur-résident à l'Institut sur l'entrepreneuriat, l'innovation et la croissance de cette école. Il a également agi comme gouverneur et président et chef de la direction de Ortech Corporation; président et chef de la direction de Provincial Papers Inc.; président et chef de la direction de Paperboard Industries Corp. M. Ross occupe présentement un poste de direction dans un certain nombre d'entreprises, dont Ontario Power Generation Inc. Il est également membre du Barreau du Haut-Canada.

OPG a également fait part de son intention de nommer deux autres membres pour tenir compte de l'élargissement maintes fois réclamé de la composition du conseil afin de l'enrichir d'administrateurs qui sont indépendants de l'industrie nucléaire et qui apportent une diversité de compétences, de capacités et de points de vue pour guider la SGDN au moment où elle s'apprête à amorcer la phase de mise en œuvre de son mandat. Les compétences et l'expertise supplémentaires souhaitées pour le conseil ont été définies. À la suite d'un examen minutieux, il a été déterminé que la recherche serait axée sur deux aspects importants, à savoir amener au conseil des perspectives autochtones ainsi qu'une expertise en éthique ou en sciences sociales, en plus de remédier au déséquilibre entre hommes et femmes au sein du conseil.

Au nom d'OPG, le président du conseil de la SGDN a lancé un appel d'offres pour confier à une entreprise de recherche externe l'identification de candidats. Vers la fin du mois de septembre 2006, l'entreprise externe a entrepris la recherche de nouveaux administrateurs. À partir d'une liste préliminaire de candidats potentiels soumise par l'entreprise, on a examiné les profils des candidats au cours de l'automne et reçu ensuite certains d'entre eux en entrevue. Le président du conseil a recommandé deux

candidats à OPG en fonction de leur expérience, de leur intérêt et de leur correspondance aux critères de recherche, ce qui a donné lieu aux nominations de M. Ronald Jamieson et de M<sup>me</sup> Deborah Poff. Les deux nominations ont été confirmées au début de 2007 au moyen de lettres de nomination émanant du président d'OPG, M. James Hankinson, et ont pris effet le 1<sup>er</sup> mars 2007.

**M. Ronald Jamieson** a été nommé au conseil le 1<sup>er</sup> mars 2007.



M. Jamieson est membre du Conseil d'administration de Ontario Power Authority. Avant sa retraite à la fin de 2005, il occupait le poste de vice-président principal, Services bancaires aux Autochtones, Banque de Montréal. M. Jamieson a exercé plusieurs fonctions de haute direction dans l'industrie des services financiers. Tout au long de sa carrière, il a également pris part à des initiatives de développement économique en faveur des communautés autochtones au Canada. M. Jamieson a aussi occupé le poste de président du

Conseil et président et chef de la direction de la Société d'énergie de l'Ontario, dont le mandat était d'investir dans des projets énergétiques partout au Canada, ou d'y participer.

**M<sup>me</sup> Deborah Poff** a été nommée au conseil le 1<sup>er</sup> mars 2007.



M<sup>me</sup> Poff est professeure de philosophie et de science politique à l'Université de Northern British Columbia. De 1994 à 2004, Mme Poff a occupé le poste de vice-présidente et prévôt à UNBC. En 2004 elle a obtenu le titre de fellow, Politique gouvernementale, du Sheldon Chumir Foundation in Ethical Leadership. Elle est fondatrice et éditrice de Journal of Business Ethics, Teaching Business Ethics et Journal of Academic Ethics. Elle est éditrice de Business Ethics in Canada. Mme Poff prépare actuellement un livre sur le

leadership éthique et l'avenir de la gouvernance des universités.

### **Nomination faite par Hydro-Québec**

**M<sup>me</sup> Josée Pilon** a été nommée au conseil de la SGDN par Hydro-Québec en date du 26 janvier 2007. Elle a succédé à M. Michel Rhéaume, qui avait siégé au conseil de la SGDN entre le 18 octobre 2004 et le 31 décembre 2006.

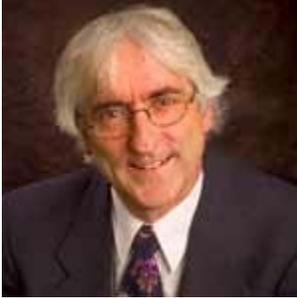


M<sup>me</sup> Pilon détient une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université Laval. Elle fait partie du comité directeur sur l'évaluation du projet de réfection de Gentilly-2. À titre de directrice, Projets spéciaux, elle est responsable de l'évaluation des occasions d'affaires reliées aux nouvelles sources d'énergie développées par le secteur privé, dont l'éolien, la biomasse et l'hydroélectricité. Elle participe également à l'évaluation de l'impact financier sur les municipalités des nouveaux projets hydroélectriques. Avant d'assumer ses

fonctions actuelles, elle a occupé plusieurs postes de développement des affaires dans des projets internationaux.

### **Nomination faite par Énergie nucléaire N.-B.**

**M. Laurie Comeau** a été nommé au conseil de la SGDN par Énergie nucléaire N.-B.; il siège au conseil depuis le 15 septembre 2003.



La carrière de 25 ans de M. Comeau dans l'industrie nucléaire a été axée sur la radioprotection, la sécurité industrielle, la surveillance de l'environnement, les plans de mesures d'urgence, la prévention des incendies et la gestion des déchets. Il occupe le poste de directeur, Projets, à la Centrale nucléaire de Point Lepreau au Nouveau-Brunswick.